



DAVOS CONSEIL

Conseiller Sécurité transport de marchandises dangereuses

PROGRAMME DE FORMATION

Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)



AUDIT - FORMATION - CONSEIL

2, rue des chênes - 62840 LORGIES – Tél : 0805 822 832 – Fax : 09 552 54321 – e-mail : contact@davosconseil.fr

DAVOS SAS – Capital 10 000 euros – SIREN 424 673 440 R.C.S. Arras
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 31 59 08801 59 auprès du préfet de région des Hauts-de-France
APE 7022Z – Assurance responsabilité civile professionnelle Axa n°10822383004 – www.davosconseil.fr



DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)</i>	
---	---	---

PROGRAMME

PUBLIC & PREREQUIS

Personnel en charge de l'exploitation d'un wagon et/ou des expéditions de marchandises dangereuses par voies ferroviaires.

Le participant doit lire et écrire le français.

OBJECTIFS GENERAUX

Appliquer les principales prescriptions du RID

- Identifier les risques associés aux marchandises dangereuses
- Définir les prescriptions réglementaires applicables
- Appliquer les règles d'expédition de marchandises dangereuses

EFFECTIF

10 personnes au maximum

DURÉE

L'action de formation dure 7 heures.

La répartition horaire sur la journée ainsi que la date de réalisation, sont précisées sur la convention de formation.

SUIVI DE LA FORMATION ET MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Une feuille d'émargement indiquant chaque demi-journée est signée par le stagiaire et le formateur.

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique au moyen d'exercices d'applications et de mises en situations.

VALIDATION

Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis, est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

THEMES	DUREES
Accueil	Durée variable en fonction des besoins des participants
Contexte réglementaire	
Classification et identification des matières dangereuses	
Colis en quantités limités	
Instructions d'emballage et instructions citerne	
Document de transport	
Contrôle de l'unité de transport	
Sûreté	
Bilan de la formation	
DUREE TOTALE	7 heures

MATERIEL ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES :

Ordinateur et vidéo projecteur. Exposé interactif, exercices d'application, évaluation formative.

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)</i>	
---	--	---

CONTENUS :

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
0	Accueil	--
THEME		MOYENS A PLANIFIER
- Tour de table, présentation de la formation		

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Appréhender le contexte réglementaire pour le transport des marchandises dangereuses	durée variable en fonction des besoins des participants
THEME		MOYENS A PLANIFIER
CONTEXTE REGLEMENTAIRE - RID - Arrêté TMD – Accords multi-latéraux - Formations obligatoires - Conseiller Sécurité Transports de Marchandises Dangereuses		Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Identifier la classification d'un produit par rapport à ses dangers	durée variable en fonction des besoins des participants
THEME		MOYENS A PLANIFIER
CLASSIFICATION et IDENTIFICATION DES MATIERES DANGEREUSES - Classification utilisateur (CLP) - FDS - Classification transport - Identification des matières dangereuses (N°ONU, Désignation officielle, Groupe d'emballage, Code de classification) - Critères de classe 2.2.x.1 et matières non admises au transport 2.2.x.2		Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Appliquer les exemptions dues au conditionnement	durée variable en fonction des besoins des participants
THEME		MOYENS A PLANIFIER
COLIS EN QUANTITES LIMITEES - Principe - Exercices		Diaporama

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)</i>	
---	--	---

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Appliquer les prescriptions d'expédition liées au conditionnement ou au remplissage	durée variable en fonction des besoins des participants
THEME		MOYENS A PLANIFIER
INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE ET INSTRUCTIONS CITERNE <ul style="list-style-type: none"> - Principe de lecture des prescriptions applicables - Introduction aux instructions d'emballage - Marquage et étiquetage des colis - Instruction Citernes RID <ul style="list-style-type: none"> . Instruction, . Code citerne, . Hiérarchie des citernes, . Marquage sur la plaque d'identification, . Contrôles et épreuves périodiques . Dossier citerne 		Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Rédiger le document de transport	durée variable en fonction des besoins participants
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
DOCUMENT DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - Règles générales - Retour à vide 		Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	Appliquer la signalisation et le placardage	durée variable en fonction des besoins des participants
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
CONTROLE DE L'UNITE DE TRANSPORT <ul style="list-style-type: none"> - Règles générales - Retour à vide 		Diaporama

DAVOS 2, rue des chênes 62840 LORGIES Tél. : 0805 822 832 Fax : 09 55 25 43 21 contact@davosconseil.fr	Programme de formation <i>Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)</i>	
---	--	---

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	Décrire les obligations liées à la sureté	durée variable en fonction des besoins participants
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
SURETE <ul style="list-style-type: none"> - Dispositions générales - Marchandises dangereuses à haut risque - Plan de sûreté 		Diaporama

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	Bilan de la formation	durée variable en fonction des besoins des participants
THEMES		MOYENS A PLANIFIER
<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse – Evaluation de satisfaction 		Diaporama

SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LE FORMATEUR

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Expédition de marchandises dangereuses par les voies ferroviaires (RID)	TMDRIDPRINCIPE	DAVOS